



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

Rapport sommaire : Étude sur la communication des informations relatives aux changements climatiques par les sociétés ouvertes canadiennes (Janvier 2020)

Objectif de l'étude

Le présent rapport est la suite de l'étude menée en 2016 par CPA Canada et intitulée [État des lieux : Étude sur la communication des informations relatives aux changements climatiques par les sociétés ouvertes canadiennes](#) (l'« étude de 2016 »)¹.

Depuis cette étude, le [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (GIFCC) a publié ses recommandations définitives², et la dynamique en faveur de la communication d'informations relatives aux changements climatiques dans les documents financiers généraux s'est intensifiée.

De plus, pour donner suite aux demandes des investisseurs souhaitant une meilleure communication des informations sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont procédé à l'examen des pratiques en la matière et publié deux avis du personnel (voir l'encadré ci-contre).

1 [État des lieux : Étude sur la communication des informations relatives aux changements climatiques par les sociétés ouvertes canadiennes](#) (CPA Canada, 2017).

2 [Recommendations of the Task Force on Climate-Related Financial Disclosures: Final Report](#) (Conseil de stabilité financière, Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, juin 2017) [Les recommandations du GIFCC].

Avis du personnel des ACVM concernant l'information financière relative au changement climatique

L'[Avis 51-354 du personnel des ACVM, Rapport relatif au projet concernant l'information fournie sur le changement climatique](#) (publié en avril 2018), expose les constatations découlant d'un examen de l'information fournie par les émetteurs assujettis sur les risques et les répercussions financières associés au changement climatique. Il résume les travaux réalisés et les constatations et recommandations qui en ont découlé.

L'[Avis 51-358 du personnel des ACVM, Information sur les risques liés au changement climatique](#) (publié en août 2019), fournit aux émetteurs des indications sur la manière d'établir l'information à fournir sur les risques significatifs liés au changement climatique. Cet avis ne modifie aucune obligation légale actuelle ni n'en crée de nouvelle. Il se veut le prolongement des indications fournies dans l'[Avis 51-333 du personnel des ACVM, Indications en matière d'information environnementale](#).

Dans l'étude de 2019, nous avons cherché à voir si les informations relatives aux changements climatiques communiquées dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation par les principales sociétés ouvertes canadiennes concordent avec les recommandations du GIFCC.

L'objectif était également de comparer les résultats obtenus à ceux de l'étude de 2016, qui a été menée avant la publication des recommandations du GIFCC. Même si une comparaison directe était impossible en raison de différences de taille d'échantillon et de base de sondage entre les deux études, nous avons dégagé des tendances lorsque c'était possible³.

Points saillants

- Comparativement à ce qu'a révélé l'étude de 2016, les sociétés communiquent plus d'informations sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans les documents qu'ils déposent auprès des autorités de réglementation (principalement dans le rapport de gestion), mais leur qualité demeure inégale.
- La quasi-totalité des sociétés (98 %) a fourni des informations appartenant à au moins une des quatre catégories d'informations relatives aux changements climatiques recommandées par le GIFCC.
- Une seule société (du secteur des services publics) a communiqué des informations appartenant aux 4 catégories et aux 11 sous-catégories d'informations recommandées par le GIFCC.
- Les sociétés ont communiqué des informations appartenant, en moyenne, à 4,2 des 11 sous-catégories du GIFCC⁴.
- Quatre-vingts pour cent des informations communiquées relativement aux changements climatiques portaient sur la stratégie, ce qui en fait la catégorie la plus courante.
- Seulement deux sociétés (une société industrielle et une société de services publics) ont inclus dans leurs documents d'information les conclusions de leur analyse de scénarios. Quatre autres sociétés ont indiqué avoir fait une telle analyse, mais n'en ont pas communiqué les résultats.
- Quinze pour cent des sociétés ont communiqué leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans des déclarations réglementaires, tandis que quatre-vingts pour cent des sociétés les ont communiquées dans des rapports volontaires.
- Le document réglementaire le plus couramment utilisé pour communiquer les informations relatives aux changements climatiques est le rapport de gestion, suivi de la notice annuelle.

³ La démarche que nous avons suivie est décrite en annexe.

⁴ Selon le rapport du TCFD, la moyenne mondiale se situe à 3,6. Source : [Task Force on Climate-related Financial Disclosures: Status Report](#) (Conseil de stabilité financière, Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, juin 2019, p. 8).

1. Risques et occasions liés aux changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques qui sont les plus fréquemment communiqués sont ceux associés aux politiques publiques, ainsi que les risques physiques.

Au total, 58 % des sociétés ont communiqué sur les risques physiques. Selon les résultats de l'étude de 2016, c'était plutôt 31 % des sociétés qui avaient abordé le sujet⁵.

Dans les secteurs de l'énergie et des services de télécommunication, les sociétés traitent fréquemment, entre autres, du risque que les infrastructures soient endommagées en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. Quant aux sociétés financières, elles communiquent souvent sur les risques comme l'augmentation des taux de prime d'assurance habitation et l'incertitude entourant la durabilité des biens immobiliers pris en garantie.

TABLEAU 2 - CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC		Risques et occasions les plus couramment présentés	Pourcentage des sociétés ayant communiqué des informations
Risques et occasions	Risques	1. Transition : Risque associé aux politiques	70 % des sociétés ont communiqué sur les risques liés aux politiques.
		2. Risques physiques	58 % des sociétés ont communiqué sur les risques physiques : 48 % ont présenté les risques physiques chroniques. 45 % ont présenté les risques physiques aigus ⁶ .
	Occasions	1. Produits et services	33 % des sociétés ont communiqué sur les occasions relatives aux produits et services.
		2. Écoefficacité	28 % des sociétés ont communiqué sur les occasions relatives à l'écoefficacité.
		3. Sources d'énergie	25 % des sociétés ont communiqué sur les occasions relatives aux sources d'énergie.

5 [Étude de 2016](#), p. 32. Il convient de noter que l'étude de 2016 ne faisait pas la distinction entre risques aigus et risques chroniques.

6 Selon les définitions fournies à la page 6 des [recommandations du GIFCC](#) (en anglais), les risques physiques chroniques se rattachent aux changements à long terme des cycles météorologiques (p. ex. une hausse durable des températures) qui pourraient provoquer une augmentation du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques. Les risques physiques aigus, quant à eux, se rattachent aux phénomènes météorologiques extrêmes – cyclones, tornades, inondations – dont la gravité s'accroît.

2. Gouvernance

Quarante-huit pour cent des sociétés, principalement issues des secteurs des services financiers et de l'énergie, ont communiqué des informations concernant la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques exercée par le conseil d'administration. Selon les résultats de l'étude de 2016, c'était plutôt 27 % des sociétés qui avaient indiqué que la responsabilité de la surveillance des risques liés aux changements climatiques incombait au conseil d'administration ou à ses sous-comités⁷.

TABLEAU 3 - CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Gouvernance	<p>1. Surveillance qu'exerce le conseil d'administration – Risques et occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>48 % des sociétés ont décrit la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques exercée par le conseil d'administration, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les processus permettant au conseil d'administration ou à ses comités d'être informés des enjeux liés aux changements climatiques, et la fréquence à laquelle ils en sont informés (40 %). • La prise en considération des enjeux liés aux changements climatiques par le conseil d'administration ou ses comités dans l'examen et l'orientation des activités stratégiques et opérationnelles de l'organisation (33 %). • Le suivi et la supervision, par le conseil d'administration, des progrès de l'organisation par rapport à ses buts et objectifs de lutte contre les changements climatiques (10 %).
	<p>2. Responsabilité de la direction – Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>35 % des sociétés ont décrit le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de savoir si les enjeux liés aux changements climatiques ont été confiés à des personnes ou des comités qui sont du niveau de la direction (28 %). • La description de la structure organisationnelle dans son ensemble (5 %). • Les processus permettant à la direction d'être informée des enjeux liés aux changements climatiques (8 %). • La surveillance des enjeux liés aux changements climatiques exercée par la direction (8 %).

7 [Étude de 2016](#), p. 27 à 29.

3. Stratégie

Plus des trois quarts des sociétés (80 %) ont fourni les informations concernant leur stratégie en matière de changements climatiques (par exemple la mise en place de mécanismes internes de tarification du carbone ou la transition vers des sources d'énergie renouvelable). Seulement deux sociétés (une société industrielle et une société de services publics) ont présenté des scénarios climatiques et décrit leur incidence.

TABLEAU 4 - CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Stratégie	1. Horizons temporels – Risques et occasions liés aux changements climatiques pour divers horizons temporels	<p>35 % des sociétés ont décrit les risques et les occasions à court, moyen et long terme qu'elles ont recensés relativement aux changements climatiques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition de l'horizon approprié : court, moyen et long terme (8 %). • La description des enjeux pour chaque horizon temporel (18 %). • La description du processus de détermination des risques et des occasions qui pourraient avoir une incidence financière significative sur la société (15 %).
	2. Incidence – Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	<p>80 % des sociétés ont décrit l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur elles, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'incidence sur les activités et la stratégie (73 %). • Les modalités de prise en compte de ces enjeux dans le processus de planification financière, l'horizon ou les horizons de temps considérés, la priorité accordée aux enjeux en question et leur incidence sur les produits et charges d'exploitation, les dépenses en immobilisations et l'affectation des capitaux, les acquisitions ou les désinvestissements et l'accès au financement (8 %). • L'incidence des interdépendances entre les facteurs sur la capacité de la société à créer de la valeur au fil du temps (8 %). • L'incidence sur la planification financière (35 %). • Les scénarios climatiques utilisés, le cas échéant (10 %).

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Stratégie	3. Scénarios climatiques – Résilience de la stratégie de l'organisation, compte tenu de différents scénarios	5 % des sociétés ont décrit la résilience de leur stratégie, compte tenu de différents scénarios climatiques (y compris un scénario de hausse d'un maximum de 2 °C de la température), en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats probables de l'exécution de la stratégie de l'organisation dans divers scénarios climatiques (p. ex. les effets potentiels selon différents scénarios) (5 %). • Les changements qui pourraient être apportés en conséquence à la stratégie et à la planification financière afin d'atténuer les risques et de tirer parti des occasions liées aux changements climatiques (3 %).

4. Gestion des risques

Environ la moitié des sociétés ont communiqué sur leurs processus d'identification ou de gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Elles ont toutefois été moins nombreuses à traiter de l'intégration de ces risques et occasions dans leur cadre général de gestion des risques.

TABLEAU 5 - CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Gestion des risques	<p>1. Identification - Processus mis en place pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>50 % des sociétés ont décrit les processus qu'elles ont mis en place pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les processus d'identification et de gestion des risques liés aux changements climatiques (43 %). • La manière dont elles déterminent l'importance des risques liés aux changements climatiques par rapport aux autres risques (10 %). • La prise en considération des facteurs et des évolutions tant actuels qu'émergents en matière de changements climatiques (10 %). • Les processus en place pour évaluer l'ampleur et l'étendue potentielles des risques liés aux changements climatiques (3 %). • Des renvois à une classification des risques existante ou la définition des appellations employées pour désigner les risques (18 %).
	<p>2. Gestion - Processus mis en place pour gérer les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>53 % des sociétés ont décrit les processus qu'elles ont mis en place pour gérer les risques liés aux changements climatiques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les processus de gestion des risques liés aux changements climatiques, y compris la prise des décisions relatives à l'atténuation, au transfert, à l'acceptation et au contrôle de ces risques (50 %). • Les processus de priorisation des risques liés aux changements climatiques au sein de l'organisation, y compris la détermination du caractère significatif (8 %).

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Gestion des risques	3. Intégration - Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques dans la gestion globale des risques	20 % des sociétés ont indiqué la manière dont les processus recommandés par le GIFCC sont intégrés à la gestion globale des risques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Les processus d'identification des risques liés aux changements climatiques (20 %). • Les processus d'évaluation des risques liés aux changements climatiques (13 %). • Les processus de gestion des risques liés aux changements climatiques (13 %).

5. Mesures et objectifs

Cinquante-trois pour cent des entreprises ont fourni des informations sur les mesures qu'elles ont utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Selon les résultats de l'étude de 2016, c'était plutôt 28 % des sociétés qui avaient fourni ces informations⁸. Quant aux sociétés qui utilisaient d'autres mesures que les émissions de GES, elles ont indiqué, entre autres, leur score CDP et des mesures d'utilisation d'énergie et d'efficacité énergétique.

Six sociétés (15 %) provenant de tous les secteurs, sauf celui des produits de première nécessité, ont communiqué leurs émissions de GES.

Soulignons également le contraste entre les 15 % de sociétés qui ont communiqué leurs émissions de GES dans les documents réglementaires selon l'étude de 2019 et les 80 % qui les ont communiquées parmi les informations fournies sur une base volontaire.

Cinq sociétés ont présenté leur performance au regard de leurs propres objectifs de lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, elles ont utilisé des mesures comme la réduction des émissions de GES, le développement de solutions en matière d'énergie durable et la réduction de leur consommation de combustibles.

Il est difficile de comparer les objectifs d'une société ou d'un secteur à l'autre, car certaines sociétés les définissent sur la base des émissions absolues, alors d'autres utilisent une autre base, par exemple la superficie de leurs installations.

8 [Étude de 2016](#), p. 35.

TABLEAU 6 – CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS

Catégorie de recommandation	Informations à fournir selon les recommandations du GIFCC (sous-catégories)	Pourcentage des sociétés qui ont communiqué des informations selon les recommandations du GIFCC
Mesures et objectifs	<p>1. Principales mesures – Mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques en fonction de la stratégie et des pratiques de gestion des risques</p>	<p>53 % des sociétés ont décrit les mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques en fonction de leur stratégie et de leurs pratiques de gestion des risques, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principales mesures utilisées pour évaluer et gérer certains risques et certaines occasions liés aux changements climatiques (55 %). • Les données historiques permettant d'effectuer une analyse de tendances sur une certaine durée (3 %) • La description des méthodes utilisées pour calculer ou estimer les mesures principales, lorsque ces méthodes ne sont pas évidentes (5 %).
	<p>2. Émissions de GES – Présentation des émissions de GES des catégories 1, 2 et, s'il y a lieu, 3, et des risques qui s'y rattachent</p>	<p>15 % des sociétés ont chiffré leurs émissions de GES en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les émissions de GES des catégories 1 et 2 (calculées selon le Protocole des GES⁹) (15 %). • Les émissions de GES de la catégorie 3, s'il y a lieu (3 %). • Des ratios d'efficacité carbone généralement reconnus pour le secteur d'activité (3 %).
	<p>3. Objectifs – Description des objectifs fixés pour la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques, et communication des résultats obtenus par rapport à ces objectifs</p>	<p>30 % des sociétés ont présenté leurs principaux objectifs de gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques ainsi que leurs résultats par rapport à ces objectifs, en fournissant des informations appartenant à une ou à plusieurs des catégories d'informations recommandées par le GIFCC indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux objectifs en matière de changements climatiques, fixés en fonction d'exigences réglementaires anticipées, de contraintes du marché ou d'autres buts, ainsi que des précisions sur leur base d'établissement (chiffres absolus ou mesures d'intensité), l'horizon temporel sur lequel ils portent, leur année de référence et les indicateurs clés de performance utilisés pour les évaluer (30 %). • La description des méthodes de calcul et de mesure utilisées (3 %).

9 [The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard](#) (World Business Council for Sustainable Development). De l'avis du GIFCC, ce protocole est la norme internationale de calcul des émissions de GES la plus reconnue et utilisée.

Recommandations pour améliorer la communication d'informations relatives aux changements climatiques

Nous observons une amélioration de la communication des informations relatives aux changements climatiques par les sociétés canadiennes, mais il semble que ces informations ne répondent toujours pas aux attentes des investisseurs au chapitre de l'envergure et de la qualité.

Quelles mesures concrètes les sociétés peuvent-elles prendre pour améliorer leur communication d'informations relatives aux changements climatiques?

1. Établissement d'une compréhension

- Approfondir la connaissance du cadre réglementaire et des obligations d'information applicables en ce qui concerne les changements climatiques.
- Utiliser la même terminologie que dans les recommandations du GIFCC pour décrire les risques et les occasions qui se présentent dans l'organisation relativement aux changements climatiques.

2. Établissement d'un leadership

- Accroître les connaissances au sujet des changements climatiques à tous les échelons de l'organisation.
- Obtenir l'adhésion des hauts dirigeants, ce qui est essentiel à une mise en œuvre qui s'appuie sur le « ton donné par la direction ».
- Renforcer le rôle du conseil d'administration dans le suivi des questions liées aux changements climatiques.

3. Élaboration d'une démarche

- Faire des recherches et discuter des enjeux en vue d'établir et de mettre en œuvre une véritable stratégie concernant les changements climatiques, et de l'intégrer dans les systèmes actuels.
- Constituer des équipes interfonctionnelles et mettre en place des structures ou des mesures de responsabilisation.
- Voir comment l'organisation recueille et analyse l'information liée aux changements climatiques, ce qui comprend les procédures visant à assurer l'exactitude et la fiabilité.

4. Appréciation des possibilités et risques financiers significatifs liés aux changements climatiques et prise de conscience de leur caractère évolutif

- Utiliser les outils et les savoirs actuels pour mettre en application, dans les activités courantes ou les stratégies futures, les conclusions des analyses qualitatives ou quantitatives des risques et des occasions liés aux changements climatiques.
- Accroître la transparence de l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques par l'organisation, afin que l'amélioration des informations relatives aux changements climatiques puisse mener à l'émergence de pratiques exemplaires en matière d'informations à fournir dans tous les secteurs d'activité.

5. Mobilisation continue

- Communiquer de façon proactive avec les pairs, les investisseurs et les autres parties prenantes pour mieux comprendre les attentes et l'évolution des meilleures pratiques concernant la présentation de l'information liée aux changements climatiques.

Autres renseignements et ressources

Source	Titre	Année de publication
CPA Canada	<u>Communication de l'incidence des changements climatiques : Processus pour l'appréciation de l'importance relative</u>	2019
CPA Canada	<u>Webinaire - Analyse de scénarios et information d'entreprise relative aux risques associés au climat : Prochain défi?</u>	2019
CPA Canada	<u>Information d'entreprise et investisseurs progressistes : L'irrésistible transition vers une économie résiliente, sobre en carbone</u>	2019
CPA Canada	<u>Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques - Aperçu</u>	2018
Sustainability Accounting Standards Board (SASB) and Climate Disclosure Standards Board (CDSB)	<u>TCFD Implementation Guide</u>	2019

Annexe

La démarche suivie

CPA Canada a commandé au cabinet Mantle314 Inc. (le cabinet) une étude sur la communication des informations relatives aux changements climatiques dans les rapports réglementaires ou publiés volontairement de 40 sociétés cotées à la Bourse de Toronto¹⁰, dans l'objectif d'en apprécier la concordance avec les recommandations du GIFCC.

Le cabinet a examiné les états financiers, rapports de gestion, notices annuelles et circulaires de sollicitation de procurations de 2018 des sociétés qui constituaient l'échantillon. Il a aussi étudié les informations fournies dans les documents publiés sur une base volontaire¹¹, comme les rapports sociétaux, les rapports sur le développement durable ou les rapports du CDP¹², pour établir une comparaison avec la communication dans les documents exigés par les autorités.

Sauf indication contraire, les constatations dont il est question dans le présent rapport sommaire ont trait aux informations fournies aux autorités de réglementation. Le sujet de la communication dans les documents publiés sur une base volontaire sera développé dans le rapport complet, qui sera publié en 2020.

Le cabinet a évalué les informations relatives aux changements climatiques fournies par les émetteurs en fonction des 4 grandes catégories et des 11 sous catégories d'informations recommandées par le GIFCC¹³.

10 Ces sociétés représentaient, au 8 janvier 2019, 50 % de la capitalisation boursière de l'indice composé S&P/TSX.

11 Des 40 sociétés visées par l'étude, 38 avaient publié récemment des rapports sur une base volontaire.

12 Anciennement connu sous l'appellation « Carbon Disclosure Project ».

13 Le tableau 1 est tiré des [recommandations du GIFCC](#) (en anglais) (p. 14).

TABLEAU 1 - CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES D'INFORMATIONS RECOMMANDÉES PAR LE GIFCC¹⁴

Gouvernance	Stratégie	Gestion des risques	Mesures et objectifs
Communiquer sur la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les occasions liés aux changements climatiques.	Communiquer sur les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque ces informations sont importantes.	Communiquer sur la manière dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	Communiquer sur les mesures et les objectifs utilisés aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions pertinents liés aux changements climatiques, lorsque ces informations sont importantes.
Informations recommandées	Informations recommandées	Informations recommandées	Informations recommandées
1. Décrire la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques exercée par le conseil.	1. Décrire les risques et les occasions à court, à moyen et à long terme que l'entité a recensés relativement aux changements climatiques.	1. Décrire les processus que l'organisation a mis en place pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques.	1. Décrire les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de son processus de gestion des risques.
2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques.	2. Décrire l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	2. Décrire les processus que l'organisation a mis en place pour gérer les risques liés aux changements climatiques.	2. Présenter les émissions de gaz à effet de serre (GES) des catégories 1, 2 et, s'il y a lieu, 3, ainsi que les risques connexes.
	3. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, compte tenu de différents scénarios, y compris un scénario de hausse d'un maximum de 2°C de la température.	3. Indiquer la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation.	3. Décrire les mesures utilisées par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, et évaluer les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

14 [Recommendations of the Task Force on Climate-Related Financial Disclosures: Final Report](#) (Conseil de stabilité financière, Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, juin 2017) [les recommandations du GIFCC].

L'étude était délibérément axée sur les grands émetteurs assujettis. Parmi les 40 sociétés qui composaient l'échantillon, 12 avaient appuyé publiquement les recommandations du GIFCC et communiqué des informations relatives aux changements climatiques par le passé¹⁵.

L'échantillon était formé de sociétés évoluant dans les secteurs ci-dessous :

1. Biens de consommation non essentiels (4);
2. Produits de première nécessité (1);
3. Énergie (7);
4. Services financiers (9);
5. Industriel (6);
6. Matières premières (exploitation minière et forestière) (7);
7. Services de télécommunication (3);
8. Services publics (3).

Étant donné la taille limitée de l'échantillon, il faut se garder de tirer des conclusions trop générales.

L'échantillon de l'étude de 2016 a été établi sur une base différente. Veuillez consulter l'annexe A de l'étude de 2016 pour plus de détails.

¹⁵ Nous avons désigné comme chefs de file en matière de changements climatiques les sociétés qui avaient appuyé publiquement le GIFCC ou obtenu un score CDP d'au moins B-. La liste des sociétés ouvertes canadiennes qui ont manifesté publiquement leur appui aux recommandations du GIFCC figure sur le [site Web du groupe de travail](#); elle est à jour en date du 28 janvier 2019.

Contact

CPA Canada envisage de poursuivre le dialogue avec ses membres et autres principales parties prenantes dans le but d'élaborer des documents de réflexion et des indications phares qui permettront aux organisations de répondre aux demandes de plus en plus pressantes de bonification des informations liées aux changements climatiques.

L'organisation accorde de l'importance aux points de vue et aux réactions de ses membres. Les commentaires doivent être adressés à :

Rosemary McGuire, CPA, CA

Directrice, Information financière
 Recherche, orientation et soutien
 Comptables professionnels agréés du Canada
 277, rue Wellington Ouest
 Toronto (Ontario) M5V 3H2
 Courriel : rmcguire@cpacanada.ca

La présente publication a bénéficié du soutien du programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada.



AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette publication.

© 2020 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. La présente publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour demander cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca.